

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 6 septembre 2016 portant nomination
à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse**

NOR : INTS1622558A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code du sport, notamment ses articles R. 331-35 à R. 331-44;
Vu le décret n° 2015-628 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur;
Vu les propositions des ministères concernés;
Vu les propositions de la Fédération française du sport automobile et de la Fédération française de motocyclisme,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse:

Au titre du ministère de l'intérieur

Membres titulaires:

M. Rémy CHARDON, préfet honoraire;
Mme Marion JOFFRE, chef du bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières;
Mme Marie-Christine MANGAS, chargée d'études manifestations sportives et homologation des circuits de vitesse au bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

Membres suppléants:

M. Rodolphe CHASSANDE-MOTTIN, chef du bureau de la signalisation et de la circulation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières;
M. Pascal DUNIKOSWKI, chargé de mission 2 roues motorisées national au bureau des politiques et de l'animation locales, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières;
M. Luc DESHAYES, adjoint au chef du bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

*Au titre du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer,
en charge des relations internationales sur le climat*

Membres titulaires:

M. Daniel BODIN, ingénieur des travaux publics de l'État en retraite;
M. Marc ESMENJAUD, ingénieur d'études sanitaires en retraite.

Membres suppléants:

M. Christophe SIMONET, chargé d'études au centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement;
M. Patrick DEMIZIEUX, chargé d'études acoustiques au centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Au titre du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

Membre titulaire:

Mme Alexandra BONTEMPS-WEISHAUPT, chef du bureau des équipements sportifs.

Membre suppléant:

M. Yannick MALACCHINA, chargé de mission au bureau des équipements sportifs.

Au titre de la Fédération française du sport automobile

Membre titulaire :
M. Dominique ROGER.
Membre suppléant :
M. Laurent HACHFI.

Au titre de la Fédération française de motocyclisme

Membre titulaire :
M. Sébastien POIRIER.
Membre suppléant :
M. Fernand DIEUDONNE.

Article 2

M. Rémy CHARDON, préfet honoraire, membre titulaire de la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse, est désigné président de ladite commission.

Article 3

Les nominations prononcées au titre du présent arrêté prennent effet le jour de sa signature.

Article 4

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 23 avril 2015 portant nomination à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse.

Article 5

Le délégué à la sécurité et à la circulation routières est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 septembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le délégué à la sécurité
et à la circulation routières,*
E. BARBE